

2^e Conseil du numérique pour la planification écologique



07.07.2026



Léa Gislais

*DINUM - Responsable du département
Accompagnement de services numériques*



Livio Lumbroso

*SGPE – Chef du pôle numérique et
données*

Planification du numérique de l'écologie : de quel écosystème numérique avons-nous besoin pour 2030 ?

1. le défi de la structuration des données
2. le défi de la simplification de l'offre numérique publique
3. le défi de l'innovation frugale, la mise en « communs »

Au menu aujourd'hui



1. Intro DINUM x SGPE
2. La parole à Olivier Sichel
3. Chantier numérique et données
4. Retours d'expérience des administrations : DGITM, DNUM MTE, DGFIP
5. L'échelon européen : ex. de l'EDIC Agrifood
6. L'urbanisation par les communes, rôle de l'IGN
7. Mot de conclusion
8. Q/R

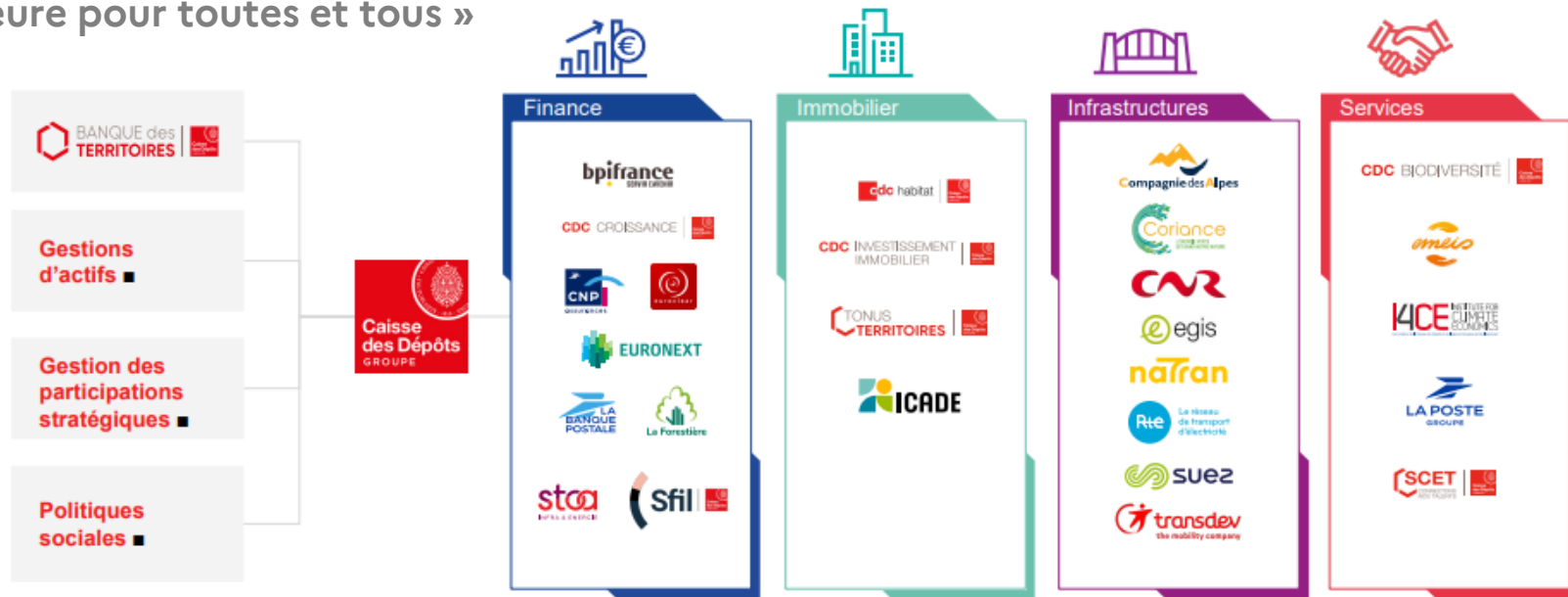


Olivier Sichel

Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts

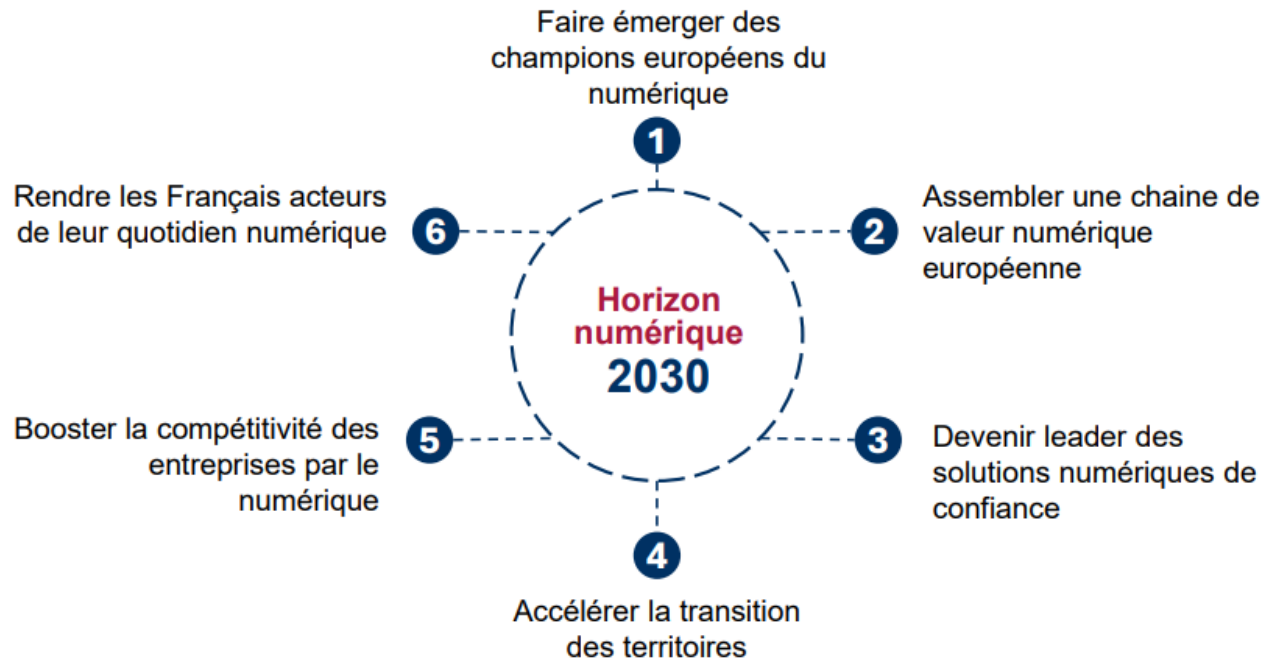
« Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à une vie meilleure pour toutes et tous »



Horizon Numérique 2030

Un rôle accru du groupe Caisse des Dépôts en matière de numérique

Un engagement de 18 Md€ d'ici 2030



Le chantier numérique et donnée de la planification écologique



Yolande Chavane

*Directrice de programme Stratégie
transformation - SGPE*



Eric Boucher

*DirectEUR de programme Stratégie
technique - SGPE*

Posez-nous vos questions !



Un baromètre modernisé

Suivi unifié des feuilles de route environnementales



SNBC Décarbonation [↗](#)

PNACC Adaptation climat [↗](#)

SNB Biodiversité [↗](#)

PPE Énergie [↗](#)

PREPA Pollution atmosphérique [↗](#)

Loi AGEC Économie circulaire [↗](#)

LTECV Transition énergétique [↗](#)

RRN Restauration de la nature [↗](#)

LEMA Eau et milieux aquatiques [↗](#)

Plan eau [↗](#)

SNANC Alimentation [↗](#)

6 grands objectifs stratégiques



Atténuation du changement
climatique [→](#)



Adaptation au changement
climatique [→](#)



Utilisation durable et
protection des ressources
aquatiques et maritimes [→](#)



Transition vers une économie
circulaire [→](#)



Prévention et contrôle de la
pollution [→](#)



Protection et restauration de
la biodiversité et des
écosystèmes [→](#)

6 chantiers sectoriels



Mieux consommer
Économie circulaire, déchets et
modes de consommation. [→](#)



**Mieux préserver et valoriser
nos écosystèmes**
Protection de la biodiversité,
forêts, sols et milieux naturels. [→](#)



Mieux produire
Industrie, énergies et
décarbonation des procédés. [→](#)



Mieux se déplacer
Déplacements de personnes et de
marchandises, tous modes
confondus. [→](#)



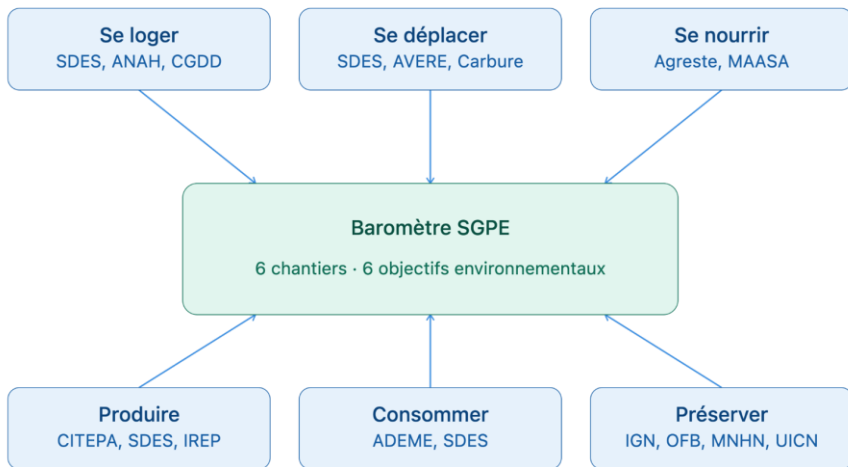
Mieux se loger
Rénovation énergétique,
chauffage et construction durable
du parc bâti. [→](#)



Mieux se nourrir
Chaîne alimentaire, de la
production agricole à la
consommation. [→](#)

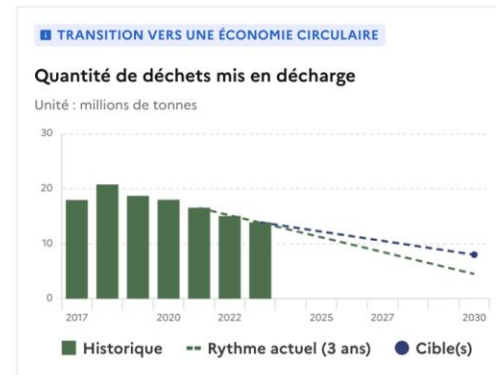
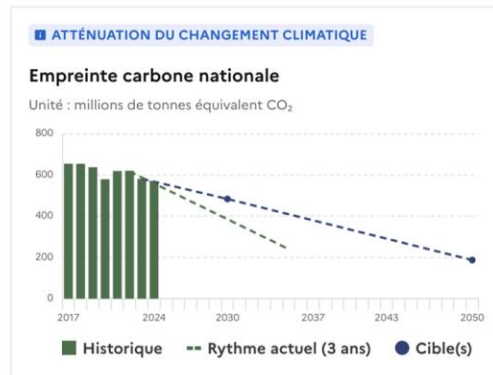
Un baromètre modernisé

350+ indicateurs, 250+ graphiques

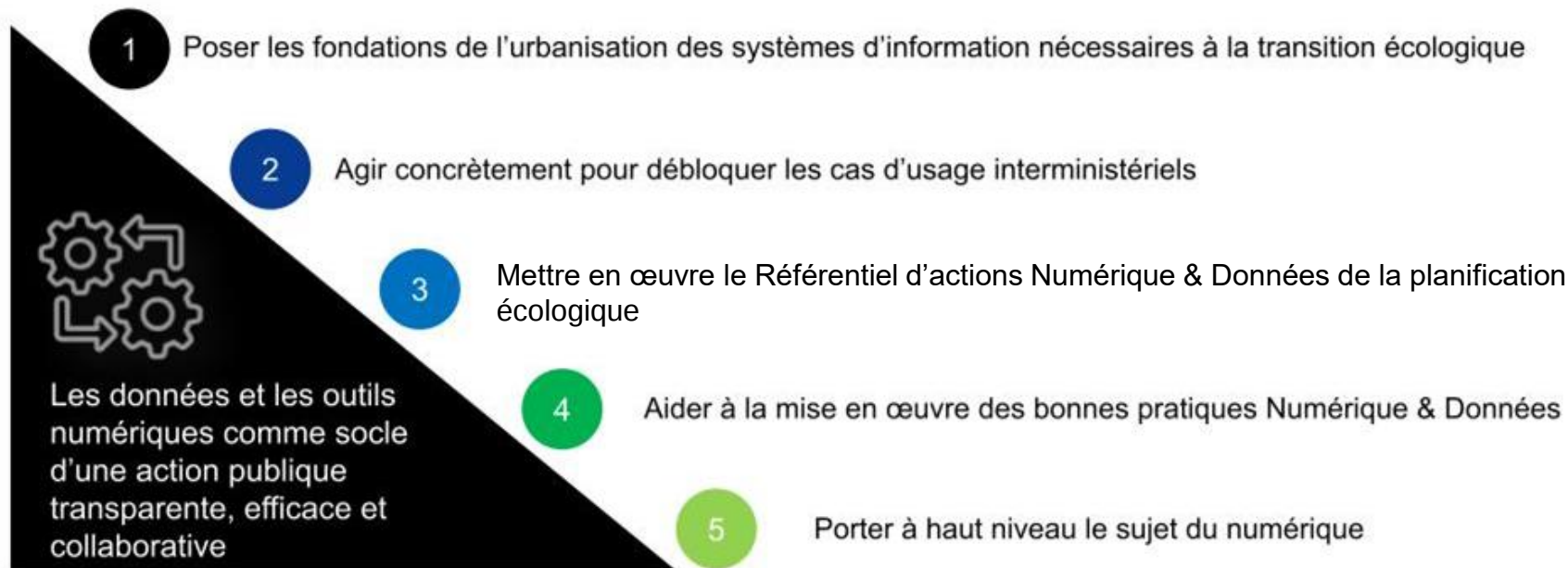


Exemples d'indicateurs d'état de l'environnement

Voici deux indicateurs choisis de manière aléatoire parmi nos indicateurs d'état de l'environnement.



Rappel des missions du SGPE sur le volet numérique et données



Bilan 2025-2026 :

- 1 **Accélération autour des sujets d'urbanisation** (ex. chantier du MTE) et **identification des communs clés** pour la planification (ex. chantier accompagnement des entreprises avec le Référentiel national des aides / ProConnect)
 - Déblocage de cas d'usage interministériels : ex. **outillage du plan électrification** (simulateurs), ateliers interministériels (ex. DGFIP – DGALN).
- 2 Participation au Tour de France Transformation numérique des territoires
 - Publication aujourd'hui du **bilan intermédiaire 2026** du RANDPE.
- 3 Le Référentiel sera également mis à jour d'ici fin juillet (évolutions marginales)
 - **Promotion des bonnes pratiques de la DINUM**
- 4 Ex. schéma de données, utilisation des communs
 - Mise en place d'une gouvernance de haut niveau avec le **comité stratégique numérique et données** pour la planification écologique composé des SG et DG du pôle ministériel Transition écologique et du Ministère de l'Agriculture, de l'AMDAC du Pôle ministériel économie et finances, de la DINUM et du SGPE.
- 5



Les 5 chantiers priorités par le Comité stratégique numérique et données pour la planification écologique

Comité stratégique du 12 décembre 2025 :

1. Accompagnement des **collectivités** à la transition écologique
2. Accompagnement des **entreprises** à la transition écologique
3. **Structuration de la donnée du bâtiment** autour du Référentiel national des bâtiments (RNB)

Comité stratégique du 14 avril 2026 :

- A. **Référentiel national des aides** publiques, en commençant par les aides aux entreprises (suite du chantier 2.)
- B. **Moyens dédiés à l'urbanisation** des services numériques pour la planification écologique (financements, ressources humaines et compétences)

Bilan intermédiaire RANDPE 2026

Pour chacune des actions, une jauge d'avancement ainsi que les avancées liées

A Fournir des infrastructures sociales pour accélérer le déploiement des services numériques de mobilité verte

1 - Référentiels de données (données routières et infrastructures de transport)

Porteurs : DGITM, IGN
 Lancement de la démarche par le PAN et premiers contacts avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité.
 Initialisation d'un registre national de points d'arrêts de transport sur le PAN.

2 - BD temps réel nationales transport public et trafic

Porteur : DGITM
 Le DGITM poursuit ses efforts de définition de la norme SIRI (Service Interface for Real-time Information). Concernant les arrêtés de restriction de circulation, le développement de la start-up d'Etat Dialog continue. Un premier travail d'ouverture des données a été effectué pendant les JO de Paris puis étendu. Au 11 2025, l'ouverture des données comprend l'intégration des données de 2 métropoles sur les 10 villes, avec 146 organisations concernées sur 120 villes et 148 utilisateurs de la plateforme sur 100 villes.

Le projet AVATAR est en cours de développement par le CEREMA. Il permettra de consolider les données trafic. L'ensemble des Directions interdépartementales des routes seront connectées en 2025, ainsi qu'un nombre grandissant de métropoles et départements. Le CEREMA y a développé de nouvelles fonctionnalités telles que l'intégration du standard DATEX II, ainsi que la consolidation d'indicateurs clés comme le trafic moyen journalier annuel et le part de poids lourds.

3 - Infrastructures route et véhicules connectés

Porteur : DGITM
 Un décret concernant l'article 32 (loi d'orientation de mobilités) a été publié.
 Des entretiens et questionnaires ont été lancés pour identifier les besoins des parties prenantes et les liens avec un espace de données routier.
 Étude de la définition d'un espace de données pour mise en œuvre de la directive européenne sur le déploiement des systèmes de transport intelligents sur les données embarquées.

4 - Outils numériques pour le report modal et le covoiturage

Porteur : DGITM
 L'action a été ajoutée à la nouvelle version de la feuille de route.
 20 - Feuille de route Numérique et Données pour la Planification écologique

1 - Référentiels de données (données routières et infrastructures de transport)

Porteurs : DGITM, IGN
 Lancement de la démarche par le PAN et premiers contacts avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité.
 Initialisation d'un registre national de points d'arrêts de transport sur le PAN.

Les avancées par chantier (1/2)



- 17. **Géoplateforme** : lancement officiel de cartes.gouv.fr le 25 juin 2026
- 20. **MonEspaceCollectivité** : 80.000 projets référencés
- 22. **Observatoires de la transition écologique** : lancement du nouveau baromètre le 18 juin 2026



- 2. **BD Temps réel** : En 2026, 50% des réseaux de transports publics ont publié des données dynamiques sur le PAN
- 6. **Titre Unique** : Plateforme (PNI) en cours de développement jusqu'en décembre 2028



- 9. **Infra européenne de partages de données** : Partenariat officiellement lancé T3 2026, actions en cours à travers les lots de travail et les cas d'usage.
- 17. **Observatoire de la haie** : mise à disposition sur cartes.gouv.fr envisagée pour début 2027.



- 12. **BD Forêt** : Le masque forêt est accessible sur cartes.gouv.fr
- 14. **Observatoire des forêts françaises** : L'observatoire est disponible au lien suivant : <https://observatoire.foret.gouv.fr/>.



- 8. **CarHab** : La cartographie nationale des habitats naturels est en cours avec 90% de l'hexagone et Corse finalisée.



Les avancées par chantier (2/2)



2. Référentiel national des bâtiments (RNB) : Service désormais pérennisé à l'IGN, intégré dans 73 bases et services numériques, 18 millions d'appel à son API en 2025

8. Bien et Perval sans redevance : la nouvelle convention entre l'Etat et le Conseil supérieur du notariat prévoit l'accès gratuit aux données pour le ministère du logement



2. Portail national du foncier d'activité économique : création du GIP France Foncier +, co-porté par la Banque des territoires et le Cerema pour porter le service

15. CEE - Identification et suivi des gisements d'économies d'énergie : conception d'un observatoire des CEE dans le cadre du programme CEE PRODICEE



2 & 3. Ecobalyse : utilisé pour le textile par désormais plus de 100 marques

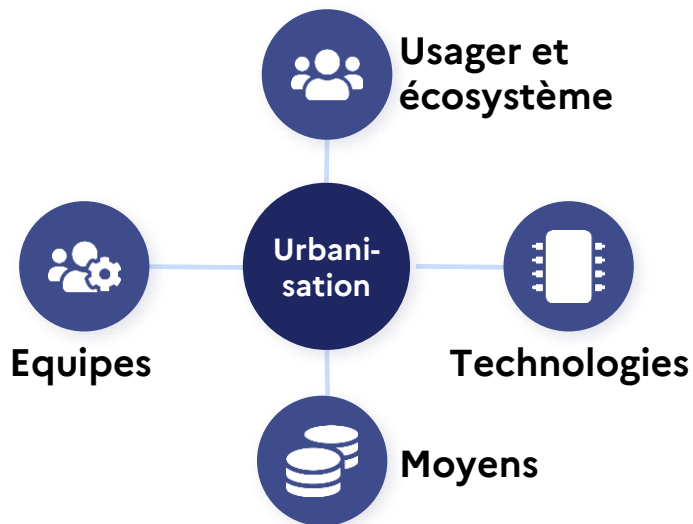
4. Passeport numérique des Produits : publication par le CEN-CENELEC d'un premier lot de standards

9. Observatoire national du réemploi et de la réutilisation :
<https://observatoire-reemploi-reutilisation.ademe.fr/produits>



Rappels sur l'urbanisation

Ce qu'est l'urbanisation



Ce que n'est pas l'urbanisation

-  De la perte de contrôle
-  Réduire le nombre d'agents
-  Coûteux (surtout en lissant dans le temps)

L'intelligence artificielle renforce le besoin d'urbanisation,
avec une vision de long terme et de compétences plus adaptées

Priorisation par le COSTRAT du chantier des moyens dédiés au numérique pour la planification écologique

Financements

FINDPE 2024

Demande d'un Fonds de planification du numérique pour la transition écologique (FPNTE)

Fonds de consolidation de la DINUM

Analyse des AAP européens et sollicitation des différents contributeurs du RANDPE pour voir dans quelle mesure on y répond

Ressources humaines

Réinternalisation en 2024 de 345 ETP à compétences numériques (dont 60 pour le MTE)

Nouvelle demande DINUM pour réinternaliser des ETP

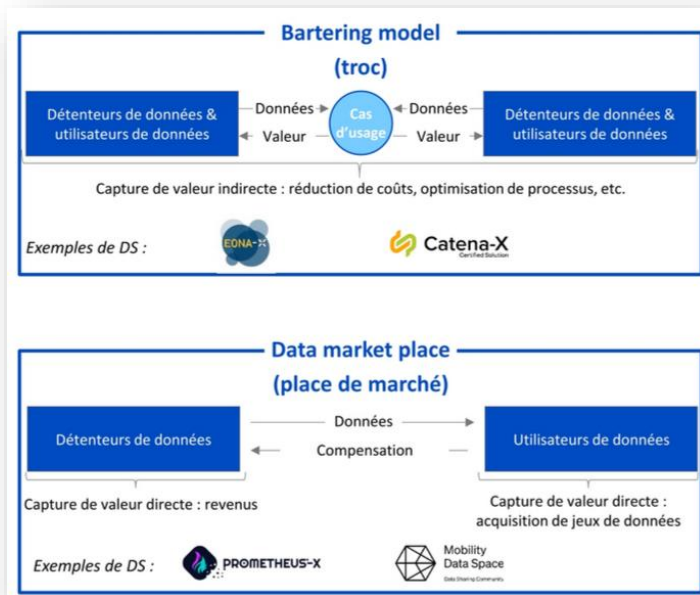
Technologies

Des communs numériques pour débloquer nos cas d'usage :

- [Data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) pour partager les données
- [ProConnect](#) pour assurer l'identification et l'authentification des utilisateurs

Des modèles économiques pour les communs numériques commencent à émerger

- A court terme : De plus en plus de **programmes CEE** financent des communs numériques
- A moyen terme : validation du commun par le **co-financement multiple** du service → en test avec le Référentiel National des Bâtiments
- A long terme : financement par le **fonds public dédié aux communs numériques stratégiques** demandé par le CIANum dans son dernier rapport *Souveraineté numérique - De l'urgence d'organiser la coopération entre le public, le privé et les communs numériques*





Rodolphe Gintz
DGTM



Arnaud Beaufort
*Directeur du numérique
Pôle ministériel Transition écologique*

« La Dnum coordonne et accompagne »

La DNum est une Direction du Secrétariat Général : elle a une mission de **stratégie**, de **coordination**, **d'accompagnement** (des DGs et des agents) et **d'outillage**.

Stratégie : production et suivi des feuilles de route au sein de l'ambition numérique

Coordination : urbanisation, cyber-sécurité, accessibilité, hébergement et stockage, réinternalisation, articles 7, accessibilité et design system de l'Etat

Accompagnement : maîtrise d'œuvre de maints SI, articles 3, offre de méthodes et services, formation, RHs du numérique

Outillage :

- * des agents
 - * des missions : les RMN et SG-Direct pour outiller la coordination, par exemple
-

Trois focus

L'accompagnement pour l'urbanisation :
l'avancement des chantiers

Vos Questions, trait d'union des services dans une
approche territoriale

SG-Direct : outiller la coordination

L'avancement des chantiers urbanisation du MTE

01/26

02/26

03/26

04/26

05/26

06/26

07/26

12/02 RMN

14/04 COSTRAT

28/05

16/06 RMN

DGEC

14/01  Présentation

26/02 choix des thèmes 

12/03 

25/03 

13/04 

29/04 

04/06 

DGITM

03/02  Présentation

16/03  Réunion PNM

03/04 

28/04 

27/05 

17/06 

DGPR

05/03  Présentation 25/03 

17/04 

DGALN

18/03  Présentation

01/04 

29/04 

26/05 

02/07 

CGDD

01/04  Présentation

27/04 

27/05 

29/06 

IGEDD

18/03  Présentation

DGAMPA

Attente nomination référent

19/03  Echange

Présentation des étapes de la démarche d'urbanisation MTE

ETAPE 1

- Connaissance du SI – WikiSI - MyGusi
- Cartographie fonctionnelle existante
- Évolutions connues sur des SI phares

ETAPE 2

- Identification et Choix des thématiques

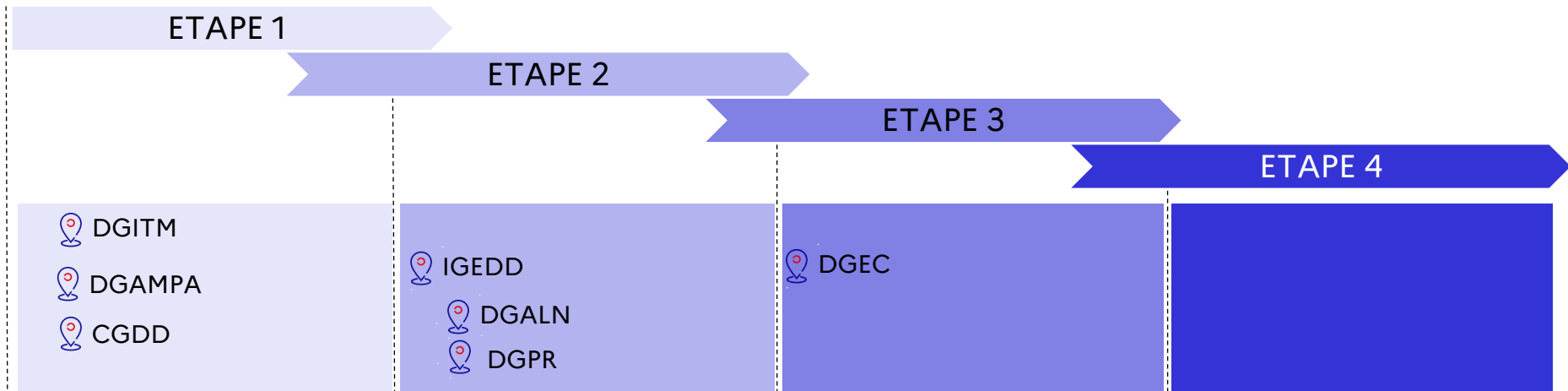
ETAPE 3

- Classification et priorisation des chantiers liés aux thématiques

ETAPE 4

- Elaboration des plans d'action
- Mise en œuvre d'une gouvernance et du suivi de l'urbanisation

Etat d'avancement des DG / étapes de la démarche



Démarche globale proposée

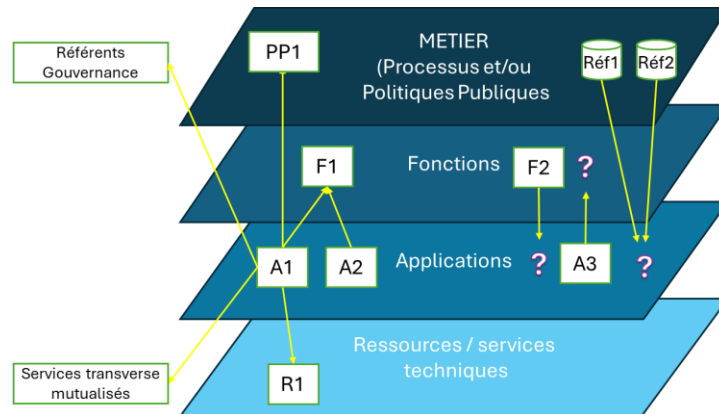
1) Identifier les irritants SI, sources d'actions d'urbanisation

- Simples : (visez l'exhaustivité)
 - ✓ Connaissance des applications
 - ✓ Mutualisation & redondance
- Plus complexes :
 - ✓ Identification opportune non couverture applicative
 - ✓ Optimisation de l'usage / du partage des données de référence

2) Qualifier / pondérer les actions

- Se concentrer sur les applications importantes pour la Direction (fonctions majeures & multiples, support direct ou indirect de politiques publiques)
- Prioriser les actions qui touchent plusieurs applications

3) Consolider et piloter un plan d'action



<https://vosquestions.ecologie-territoires.gouv.fr/>

Un trait d'union entre l'écologie et les territoires

La mutualisation de l'effort de référencement des services

Une aide à l'urbanisation

Vos Questions

Transition écologique · Aménagement du territoire · Transports · Ville et Logement

[À propos](#)

[Site des ministères](#)



Commune ou code postal



Retrouvez les informations relatives à la transition écologique, l'aménagement du territoire, les transports, la ville et le logement sur votre commune

Choix d'une commune

Saisissez les premiers caractères du code postal ou du nom de la commune recherchée dans le champ ci-après.
Cliquez sur cette commune dans la liste de résultats présentée pour vous rendre sur sa page.

Commune ou code postal



Exemples de questions... à Germainville

- **Quels seront les effets du changement climatique à Germainville ?** → Climadiag Commune de Météo France
- **Quels sont les facteurs de vulnérabilité au changement climatique à Germainville ?** → TACCT de l'ADEME
- **Trouve-t-on de l'agriculture biologique près de Germainville ?** → Site de l'Agence Bio
- **Y a-t-il des restrictions d'usage de l'eau à Germainville ?** → VigiEau de la DGALN
- **Y a-t-il un risque de crue imminente aux environs de Germainville ?** → Vigicrues de la DGPR
- **Un phénomène météorologique dangereux est-il prévu dans les 48h à Germainville ?** → Vigilance météorologique de Météo France
- **À quels risques est exposé le territoire de Germainville ?** → Géorisques de la DGPR
- **Quelle est la qualité de l'air à Germainville ?** → Site d'Atmo France (et bientôt directement ceux des AASQA)
- **Quels sont les résultats des mesures de PFAS dans l'eau à Germainville ?** → Info PFAS de la DGPR
- **Quelles sont les pratiques de covoiturage quotidien à Germainville ?** → Observatoire national du covoiturage quotidien de la DGITM

- **Où trouver un réparateur agréé Bonus Réparation à proximité de Germainville ?** → Que faire des mes objets et déchets ? de l'ADEME
- **Comment rénover mon logement à Germainville ?** → France Rénov' (espaces conseils)
- **Comment les aides à la rénovation énergétique sont-elles mobilisées à Germainville ?** → Boussole de la rénovation énergétique portée par la DRIEAT IF dans le cadre de la mission connaissance

À venir très prochainement :

- **Où trouver une borne de recharge près de Germainville ?** → Qualicharge de la DGEC
 - **Comment évolue la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à Germainville ?**
→ Mon Diagnostic Artificialisation du Cerema
-

| À la une

Aménagement et
urbanisme

Habitat

Énergie

Cycle de vie des objets

Climat

Nature et paysages

Eau

Risques

Transport

Pollution et nuisances

Participation
citoyenne



Y a-t-il des restrictions d'usage de l'eau à Germainville ?

Lorsque le niveau des nappes phréatiques est trop bas, les préfets peuvent suspendre ou limiter par arrêté certains usages de l'eau par les particuliers, agriculteurs, collectivités et entreprises. Les restrictions portent sur des activités non prioritaires, telles que le remplissage des piscines, le lavage des voitures ou l'arrosage des jardins potagers.

[VigiEau – profil particulier](#)

Le site VigiEau indique si Germainville est en état de vigilance, d'alerte, d'alerte renforcée ou de crise du fait de l'insuffisance de la ressource en eau, et liste les limitations ou interdictions croissantes qui s'ensuivent pour les particuliers. Certaines communes sont divisées en plusieurs zones susceptibles d'être concernées par des restrictions différentes, le site demandera alors la saisie d'une adresse plus précise.

Quels sont les résultats des mesures de PFAS dans l'eau à Germainville ?

Les *per- and polyfluoroalkyl substances* (PFAS) sont des substances chimiques qui font l'objet d'une utilisation industrielle depuis les années 1950, y compris pour fabriquer des produits de consommation courante. Parfois appelées « polluants éternels », elles se dégradent très peu après leur rejet dans l'environnement. Les conséquences de l'exposition aux PFAS restent mal connues, mais des travaux scientifiques ont montré que certaines de ces substances ont des effets néfastes pour la santé ou la biodiversité. Un [plan d'action interministériel](#) a été lancé en 2024 pour structurer les actions en réponse aux préoccupations grandissantes qu'elles suscitent.

[Info PFAS](#)

La carte interactive Info PFAS donne accès aux résultats des mesures de concentration de différents PFAS dans les eaux souterraines, les eaux superficielles, les eaux distribuées, et les rejets de certains sites industriels à proximité de Germainville. Selon le type de mesure, une pastille colorée est placée sur la carte, au niveau du lieu d'analyse ou du chef-lieu de la commune. Cliquez sur ces pastilles pour afficher les concentrations mesurées. Plus d'informations sur la surveillance des PFAS et le contenu de la carte sont disponibles sur le [site des ministères](#).

Trouve-t-on de l'agriculture biologique près de Germainville ?

L'agriculture biologique [🔗](#) désigne une approche de production qui respecte les équilibres naturels et contribue positivement à l'environnement. En cherchant à préserver la biodiversité, à améliorer la qualité des sols et à réduire les pollutions liées aux pesticides et engrais de synthèse, elle met en place des pratiques vers des systèmes plus durables.



[Cartographie des parcelles bio 🔗](#)

Sur cette carte interactive proposée par l'Agence Bio, vous pourrez visualiser les parcelles exploitées en agriculture biologique ou en conversion sur le territoire de Germainville. Cliquez sur une parcelle colorée pour plus de détails sur le type de culture.



[Observatoire de la production bio 🔗](#)

Publiées par l'Agence Bio, les statistiques de l'Observatoire de la production bio rendent compte du développement de l'agriculture biologique dans la communauté d'agglomération Agglo du Pays de Dreux au fil des années.



[Annuaire officiel des professionnels du bio 🔗](#)

Retrouvez dans cet annuaire mis à disposition par l'Agence Bio tous les producteurs, transformateurs et distributeurs bio dans un rayon de 10 km autour de Germainville.

Cartographie des parcelles agricoles bio en France

Germainville



Me géolocaliser

Afficher les parcelles



Visualisez les parcelles agricoles bio et non bio. Obtenez plus d'informations en cliquant sur une parcelle.

☒ Agriculture biologique

☐ Agriculture non biologique

Attention seules les parcelles certifiées dans **CartoBio** sont affichées. [En savoir plus](#).

Vous êtes agriculteur et vous ne trouvez pas votre parcelle ? [Importez votre parcellaire](#)

Filtrer par cultures



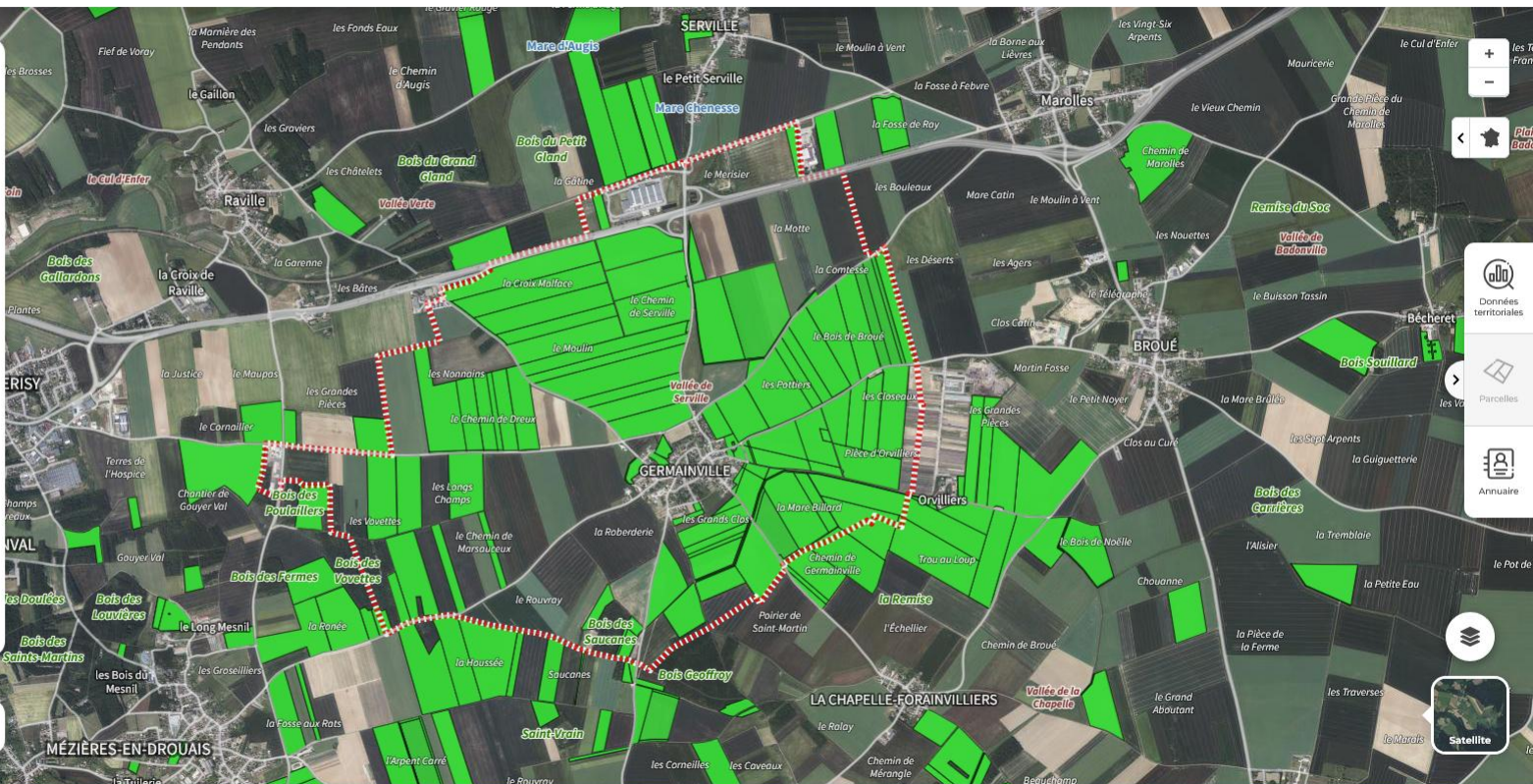
Exporter l'image (JPG)



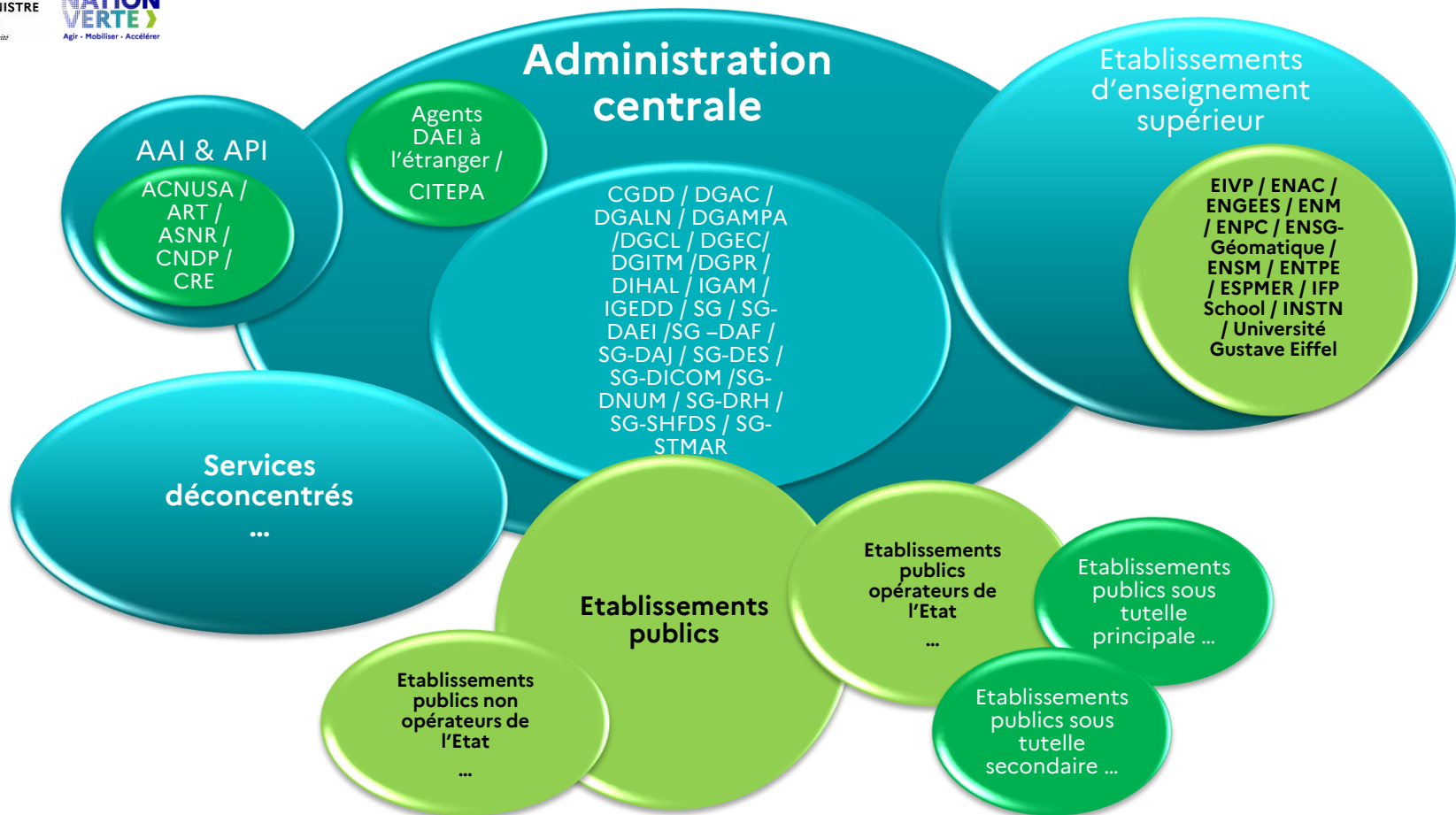
Accéder aux données



2019 2020 2021 2022 2023 2024



Comment « coordonner et accompagner » plus de 250 entités aux statuts et attentes aussi divers :
administration centrale, services déconcentrés,
établissements publics, etc. ?



Services déconcentrés

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / DREAL
Bourgogne-Franche-Comté / DREAL
Bretagne / DREAL Centre-Val de Loire /
DREAL Corse / DREAL Grand-Est / DREAL
Hauts-de-France / DREAL Normandie /
DREAL Nouvelle-Aquitaine / DREAL
Occitanie / DREAL Pays-de-la-Loire /
DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur /
DRIEAT Île-de-France / DRIHL Île-de-
France

Interministériels :

DDT ...

DIRM MED /
DIRM MEMN /
DIRM NAMO /
DIRM SA /
DMLC

DIR Atlantique DIR Centre-Est DIR
Centre-Ouest DIR Est DIR Massif Central
DIR Méditerranée DIR Nord DIR Nord-
Ouest DIR Ouest DIR Sud-Ouest DIRIF
DIRM MED DIRM MEMN DIRM NAMO
DIRM SA DMLC

DEAL Guadeloupe / DEAL Martinique /
DEAL Réunion / DEALM Mayotte/ DGTM
Guyane / DM Guadeloupe / DM
Martinique / DM Sud Océan Indien/
DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon / SAM de
la Nouvelle-Calédonie / SAM Polynésie
française / SAM Wallis-et-Futuna

Etablissements publics

Aéroport de Bâle-Mulhouse HAROPA
Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine / CNA / CSTB

Agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe /

Agence des 50 pas géométriques de la Martinique /
Domaine national de Chambord

EPA Alzette Belval /
EPA Bordeaux-Euratlantique / EPA Euroméditerranée /
EPA France / EPA MARNE / EPA Mantois-Seine aval / EPA Nice
Ecovallée / EPA Saint-Etienne /
EPA ville nouvelle de Sénart

Etablissements publics non opérateurs de l'Etat

EPF Bretagne / EPF Ouest Rhône-Alpes / EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur / EPF Grand-Est / EPF Hauts-de-France
EPF Île-de-France
EPF Normandie EPF Nouvelle-Aquitaine
EPF Occitanie EPF Vendée EPFA
Guyane EPFA
Mayotte EPORSA - EPA Orly-Rungis-Seine amont

GEODERIS / GPM Bordeaux / GPM Dunkerque / GPM Guadeloupe / GPM Réunion / GPM La Rochelle / GPM Marseille / GPM Nantes
Saint-Nazaire / GPM Guyane / GPM Martinique / Grand Paris Aménagement / Port autonome de Strasbourg / RATP / ANRU

Etablissements publics

Etablissements publics opérateurs de l'Etat

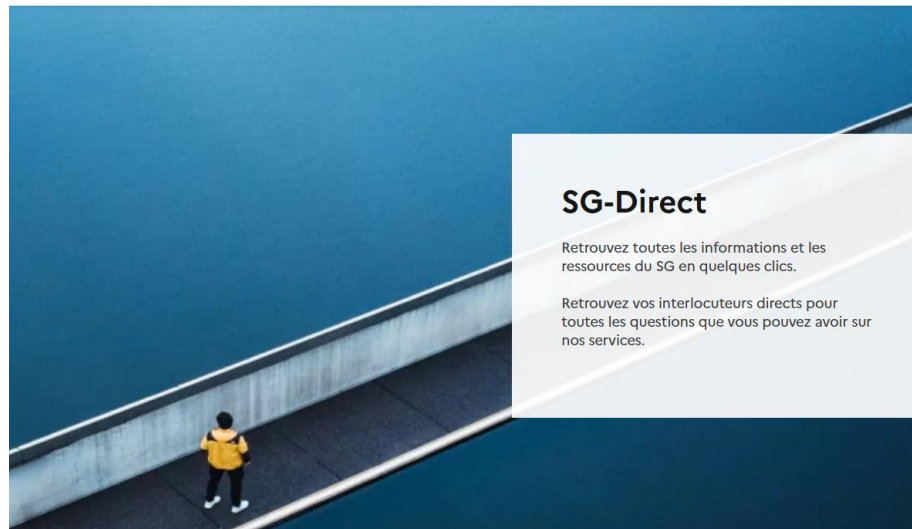
Tutelle principale

ADEME / AE Adour-Garonne / AE
Artois-Picardie / AE Loire-Bretagne /
AE Rhin-Meuse / AE Rhône-
Méditerranée-Corse / AE Seine-
Normandie / AFITF / ANAH / ANCOLS
/ ANCT / ANDRA / ANGDM / ANSES /
CELRL / CEREMA / ENIM / EPMSM /
EPSF / Etablissement public du Marais
Poitevin / FNAP / IFP Énergies
nouvelles / IGN / INERIS / Météo
France / OFB / Parc amazonien de
Guyane / Parc national de Forêts /
Parc national de la Guadeloupe / Parc
national de la Réunion / Parc national
de la Vanoise / Parc national de Port-
Cros / Parc national des Calanques /
Parc national des Cévennes / Parc
national des Écrins / Parc national des
Pyrénées / Parc national du
Mercantour / SGP / SOLIDEO / VNF /
CGLS

Tutelle secondaire

BRGM /
Business France
/ CEA / EPIDE /
Établissement
public du
Mont-Saint-
Michel /
IFREMER /
MNHN / ONF

« SG-Direct » : lien entre le SG et toutes les entités du pôle ministériel



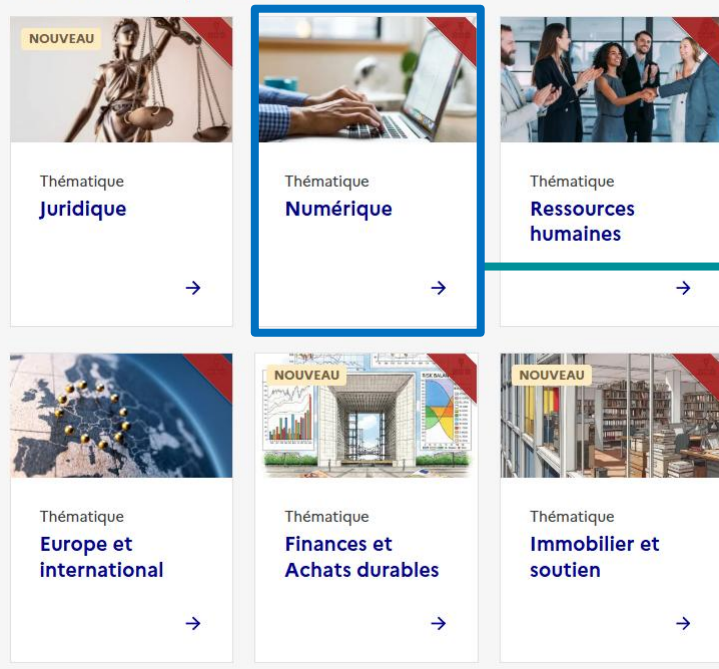
SG-Direct

Retrouvez toutes les informations et les ressources du SG en quelques clics.

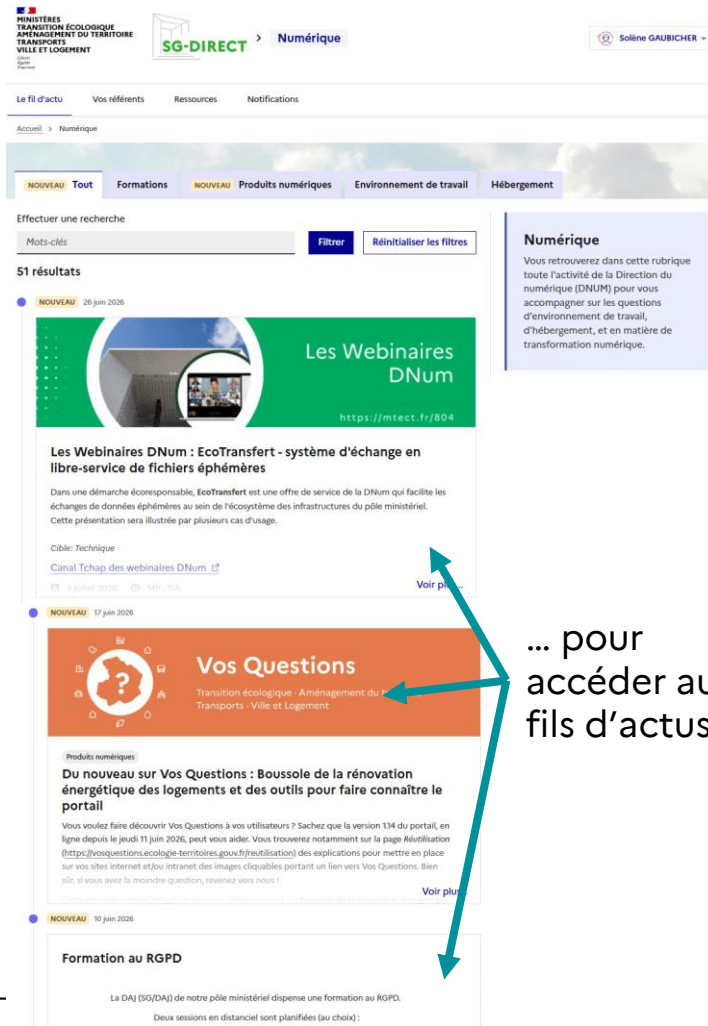
Retrouvez vos interlocuteurs directs pour toutes les questions que vous pouvez avoir sur nos services.

« SG-Direct » : à mi-chemin entre intranet et extranet...

Les thématiques SG



Choisissez votre
Thématique ...





Véronique Fayard

Référente des données cadastrales - DGFIP

Les travaux lancés en septembre 2021 ...

- **Constitution du Répertoire Inter-Administratif des Locaux (RIAL)** autour du référentiel national des locaux (R-loc) de la DGFIP retenue lors de la réunion quadripartite de haut niveau CGDD – DGALN – DGFIP – Insee du 18 mai 2021
- Le RIAL s'appuie sur la connaissance des locaux par la DGFIP,
- Le RIAL est ainsi un service d'exposition, à destination de tiers externes à la DGFIP dûment habilités, d'un sous-ensemble défini de données contenues dans R-Loc dont l'identifiant fiscal du local qui devient identifiant commun et partagé.
- Le service rendu par le RIAL s'appuie sur une offre d'API développée par la DGFIP.
- Projet suivi dans le cadre d'un « GT RIAL » réunissant une fois par mois DGFIP (bureau GF3A), SDES, DGALN et SGPE (forum d'échanges pour faciliter la compréhension mutuelle des données entre producteurs et consommateurs)

... ont abouti à la mise à disposition de l'API RIAL début 2025

- Ouverture de l'API RIAL début 2025 :
- <https://www.data.gouv.fr/dataservices/rial-repertoire-inter-administratif-des-locaux> ; premières demandes d'accès reçues, en bac à sable et en production
- Mise à disposition de la documentation fonctionnelle de l'API https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/1_metier/stats_et_donnees/api/docs-fonctionnelles-cgu/api-rial-documentation-fonctionnelle-v2026-05.pdf



Documentation fonctionnelle API

4.2 Détail des attributs restitués par l'API

Catégorie des données échangées	Demande fonctionnelle	Description fonctionnelle	Type de la donnée (longueur)	Exemple	Opération(s) retournant la donnée
État du local	Code état du local	Code désignant l'état d'un local. Un local est actif (A) s'il est loué ou s'il est affecté et n'est pas en liquidation. Un local est démolli (D) s'il est un local qui a été supprimé, soit parce qu'il a été démolli physiquement, soit parce qu'il a subi un changement profond d'identification (changement d'affectation, restructuration importante, mutation sans d'actes déclarés par exemple).	Alphanumérique (1)	A : actif D : démolli	Opération 1 : Recherche d'un local par son identifiant fiscal
	Date d'effet de l'état du local	Date de début d'effet de l'état du local, c-à-d date à partir de laquelle l'état du local détermine la valeur qui lui est associée. Pour un état actif, il s'agit en principe de la date de début de location. Pour un état démolli, il s'agit en principe de la date de la suppression.	Timestamp sur une zone	2023-10-22 + horodatage	Opération 1 : Recherche d'un local par son identifiant fiscal
Code motif de la suppression du local	Code désignant le motif de la suppression du local dans le système d'information	CA : suppression suite à un changement d'affectation CD : suppression suite à un changement de destination DE : suppression suite à une démolition DT : suppression suite à une destruction FL : suppression suite à un rattachement de locaux CU : suppression suite à un changement d'identification	Alphanumérique (2)	CA : suppression suite à un changement d'affectation CD : suppression suite à un changement de destination DE : suppression suite à une démolition DT : suppression suite à une destruction FL : suppression suite à un rattachement de locaux CU : suppression suite à un changement d'identification	Opération 1 : Recherche d'un local par son identifiant fiscal
Adresse du local	Code Insee du département	Code Insee du département de situation du local (sur 2 caractères pour les départements métropolitains, sur 3 caractères pour les DOM)	Alphanumérique (3)	07, 42, 5A, 971	Opération 1 : Recherche d'un local par son identifiant fiscal

DDPP - API RIAL - Documentation fonctionnelle - v025_01.odt Page 10 | 20

Les données restituées par l'API RIAL

L'API RIAL restitue les données descriptives actualisées des locaux fonciers.

Le descriptif d'un local contient :

- L'état du local (actif ou supprimé du système d'informations)
- L'adresse
- L'identifiant cadastral
- Le(s) lot(s) de copropriété
- Le descriptif général du local (identifiant fiscal, nature du local, etc.)
- Le descriptif de l'habitation (surface, nombre de pièces principales, etc.)
- Le description du local professionnel (surface des différentes parties du local – parties principales, annexes, stationnements -, catégorie du local, etc.)

Les modalités d'accès à l'API RIAL

L'utilisation de l'API RIAL est encadrée et soumise à la mise en place d'une **convention d'échange de données** entre la DGFiP et le partenaire demandeur, formalisée par une **habilitation**. Pour remplir une demande d'habilitation, **3 éléments** devront être respectés :



Disposer d'un cadre juridique autorisant l'accès aux données

Selon le cas d'usage et la nature de l'organisation du demandeur, le cadre juridique requis ne sera pas le même. Il revient donc au partenaire de fournir le cadre juridique l'autorisant à avoir accès aux données disponibles sur l'API RIAL



Attester de la sécurité du système d'informations appelant l'API

Avant tout échange de données entre la DGFiP et la collectivité, il est nécessaire **d'évaluer la robustesse de son système de sécurité informatique**. Pour cela et selon sa situation, il est demandé de transmettre à la DGFiP une **attestation de sécurité** : une homologation de sécurité* ou un questionnaire de sécurité** valide

**Pour les partenaires soumis au Référentiel Général de Sécurité (RGS) ** Questionnaire de sécurité transmis par la DGFiP*



Respecter le RGPD

Tout accès aux API de la DGFiP engage le demandeur à satisfaire aux **critères de conformité RGPD** et au **principe de minimisation des données**

Et après la validation de la demande ?

Au regard des éléments fournis et des analyses réalisées, la DGFIP rend une décision sur l'ouverture des accès à l'API :

- L'équipe en charge de l'instruction de la demande contacte le demandeur et le responsable technique par mail, pour leur **notifier l'ouverture des accès en production**
- L'équipe en charge de la plateforme hébergeant l'API (API Management) contacte le responsable technique par mail pour lui **donner l'accès à la plateforme et présenter la démarche pour interroger l'API** en environnement de production.

Vous pouvez retrouver votre habilitation sur datapass.api.gouv.fr.



L'identifiant du logement/local, pierre angulaire de l'axe Mieux Se Loger de la FDR numérique & données

Les + écologiques

- Mobilisation de l'identifiant fiscal du local qui devient une référence en matière d'identification des locaux et d'inter-opérabilité des informations.
- L'API RIAL a vocation à être utilisée par des entités administratives et des acteurs privés pour des missions de service public, notamment pour la recherche multi-critères de données vertes (DPE, aides pour les travaux, consommations énergétiques des logements) et pour s'assurer du bon ciblage ainsi que de l'impact des politiques publiques.



Etienne Achille

Haut Fonctionnaire au Numérique - MAASA

EDIC FOR AGRI-FOOD

EUROPEAN DIGITAL INFRASTRUCTURE CONSORTIUM
**CONSORTIUM EUROPÉEN
D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES
POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION**

**Accélérateur de la transformation numérique
pour une agriculture européenne
compétitive et durable**

13 EDIC dans 9 secteurs

ALT-EDIC : modèles de langage IA pour les langues d'Europe (**OPÉRATIONNEL : SIÈGE FRANCE**)

CitiVERSE : solutions avancées d'IA pour les villes (**OPÉRATIONNEL**)

Cybersecurity Skills Coalition

Digital Commons : solutions *open-source* (**OPÉRATIONNEL : SIÈGE FRANCE**)

EBRAINS : infrastructure numérique pour la recherche sur le cerveau

EUROPEUM : blockchain (**OPÉRATIONNEL**)

Europe Startup Nations Alliance (ESNA)

Cancer Image Europe (EUCAIM)

Genome : pour un Génome de référence de l'Europe (GoE)

Innovative Massive Public Administration interConnected Transformation Services (IMPACTS) (**OPÉRATIONNEL**)

MoLo : mobilités et logistique

Testing and Experimentation Facilities (TEF) HEALTH : IA pour la santé

► **AgriFood** (pilotage MAASA et siège France)

Secteur agricole et agroalimentaire

- Priorité stratégique de la Commission pour la transformation numérique
(Stratégie Intelligence artificielle 2025 : *AI Continent + Apply AI + call AI*)
- Adaptation au changement climatique/Transition agroécologique + Transition démographique (*digital natives*)
- Simplification, recherche d'efficacité/productivité/compétitivité
- Interopérabilité d'infrastructures numériques fragmentées en Europe (silos)
- Outillage numérique de la nouvelle PAC

Objectifs de l'EDIC for AgriFood

- Pallier l'interruption des projets UE au bout de 3 ans (ex. Horizon)
- Urbaniser l'écosystème numérique AgriFood de l'UE
- Capitaliser résultats et données des projets
- Avoir le temps de faire passer les solutions à l'échelle UE
- Partage par des Etats membres d'objectifs communs et souverains
- Associer toutes les parties prenantes concernées

EDIC AGRIFOOD : projet de lancement

AgriFood Digital Infrastructures and Systems (AFDIS)

FarmID : IDENTIFIANT NUMÉRIQUE AGRICOLE EUROPÉEN

- **Fédérer les identifiants des fermes pour les rendre interopérables**
(ex : futur identifiant numérique à la parcelle dans nouveau SI PAC Gaïa/ASP)
= Action n°1 de la Feuille de route numérique France Nation Verte
- **Pas de remplacement des systèmes nationaux, mais dialogue entre eux**

EDIC AGRIFOOD : projet de lancement

AgriFood Digital Infrastructures and Systems (AFDIS)

FarmID : IDENTIFIANT NUMÉRIQUE AGRICOLE EUROPÉEN

- Attente des acteurs (Chambres d'agriculture, OPA, ACTA, etc.)
- Réduire les doublons administratifs (1 ferme = 1 ID pour tous les acteurs)
- Faciliter les démarches (B2G), les transactions (B2B) et la traçabilité (B2B/B2C/B2G)
- Fiabiliser et sécuriser l'accès aux données pour les applications d'IA
- Aligner avec le portefeuille numérique UE (eID Wallet) 2026-2028

EDIC AgriFood - Membres

10 Etats Membres fondateurs

Autriche
Croatie
Finlande
France (pilote)
Italie
Pays-Bas
Pologne
Région des Flandres? Belgique
Roumanie
Slovénie

4 Etats Observateurs

Allemagne
Espagne
Irlande
Lettonie

EDIC AgriFood - Financement

- **Structure EDIC** légère, financée par :
 - contributions de 30 000€/Etat Membre/an
 - contributions en nature (dont siège en France)
- **Projets EDIC** : financés à 100 % sur crédits UE
 - **taux exceptionnel de 100 %**
 - **15 M€ dédiés à l'EDIC 2026-2030**
 - **Partenaires privés financent 50 % des projets auxquels ils participent**

EDIC AgriFood - Gouvernance

- Présidence
- Assemblée des Membres
- Conseil d'orientation
- Conseil de supervision
- Conseil des parties prenantes
- Direction
- Siège à Paris

EDIC AgriFood - Etapes suivantes

Juillet 2026

- Digital Decade Committee valide création EDIC
- Décision Commission autorise création EDIC

Eté 2026

- création association préfiguration EDIC (MAASA pilote)
- dépôt de demande de création de l'organisation internationale
- lancement du recrutement de la direction de l'EDIC

Automne 2026

- Assemblée Générale + Évènement de lancement



Sébastien Soriano
Directeur général - IGN



Augustin Augier

Secrétaire général à la planification écologique

Un seul mot à vous dire...

Merci !

spécialement à Claire Béhar (DGFIP) et Mathieu Gimenez (DGALN)
qui prennent de nouvelles responsabilités